

Évaluation plus juste : un mouvement bien engagé *Colloque 2017 du MCLCM*

Contribution : EPCC et enseignement par compétences ! une question de transfert

**Fiorucci Andrea, Conseiller didactique en français-formateur-enseignant
Institut de Formation de l'Éducation Nationale & LJBM, Luxembourg**

Lors d'une réunion de concertation¹ entre coordinateurs didactiques en 2015, je me rappelle que nous nous étions mis d'accord pour dire ensemble que si la réalisation d'un gâteau était un indicateur fiable des compétences d'un pâtissier-apprenti, il ne faisait (et ne fait) aucun doute qu'en langues, la compétence était (est) plus une virtualité vers laquelle on tendait (tend) qu'un produit fini capable d'être reproduit à l'infini sans adaptations déictiques.

À cette difficulté, s'ajoute que dans le milieu scolaire le mot « compétence » est devenu à travers les années un palimpseste dont chaque couche a été colorée par maints illustres chercheurs. De plus, la fioriture d'idéologies a laissé ses traces et il est clair que chaque « école » y est allée – et y va – de ses ajouts. De ce fait, nous avons intérêt à recentrer la définition de la compétence et à la mettre en relation avec le terme de performance (capacité) afin d'accoucher d'une définition qui – dans son rapport au temps et aux discours analytiques didactiques – ne saurait se dérober aussi facilement. Maints lecteurs nous reprocherons -à juste titre- de faire de la vulgarisation, mais ce détour lexical nous permettra d'éviter les écueils que pose la glose.

Dans l'article qui suit, *se nommera compétence toute tâche complexe intellectuelle ou procédurale contextualisée nécessitant une main-prise sur ses ressources intériorisées.*

Pour donner corps à cette définition, je l'illustrerai à partir de ma branche : le français. On dira qu'« être capable d'écrire une lettre à un destinataire en respectant tous les codes traditionnels de la correspondance pour lui parler de ses vacances » est une performance qui se veut un indicateur fiable d'une compétence. L'apprenant devra mobiliser différentes ressources issues des savoirs (l'emploi des temps du passé, l'orthographe grammaticale, le vocabulaire thématique, etc.) pour mener à bien la tâche.

Qu'est-ce qui change concrètement pour ce qui est de l'enseignement ? Au lieu d'enseigner les savoirs grammaticaux de manière décontextualisée, l'enseignant/e le fait en se donnant un objectif final qui est une tâche complexe. Dès lors, l'objectif n'est plus la vérification de l'usage des temps du passé, la connaissance du vocabulaire thématique ou encore l'orthographe d'usage, mais la capacité de les mobiliser de manière contextualisée dans une performance (capacité) proche d'une situation de communication réelle. Que tous les enseignants/es de français ou de langues fassent ce genre d'exercice – qu'ils soient des applicateurs/trices strictes de l'enseignement par compétences ou non – est une évidence qui n'a pas besoin d'être démontrée. En revanche, une question vient se greffer à la problématique dès lors que l'on aborde les tâches complexes en lien avec l'évaluation certificative : la question du transfert.

Nous appellerons ici transfert *le processus cognitif consistant à mobiliser durant une performance (capacité) appartenant à une famille de situations les ressources acquises antérieurement dans une nouvelle situation appartenant à la même famille de situation.*

¹ à l'IFEN (Institut de formation et d'éducation nationale du Luxembourg).

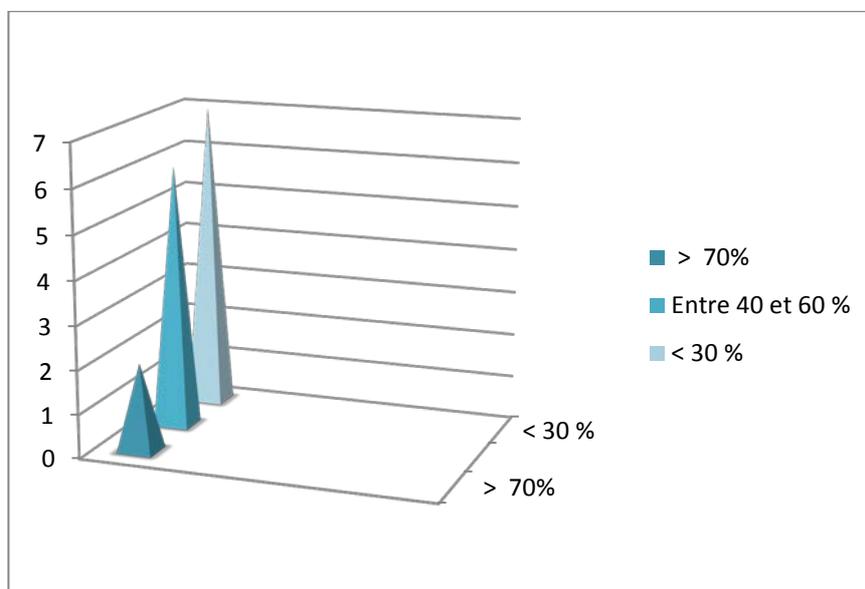
Pour ma part, j'ai toujours été un défenseur fervent du transfert, convaincu que celui-ci non seulement permettait (permet) aux apprenant/es de voir du sens dans l'apprentissage en reliant les savoirs à du concret, mais aussi parce qu'il minimise l'écart entre la théorie et la pratique. De plus, j'ai ces dix dernières années continuellement demandé un transfert dans mes évaluations certificatives. Mais aujourd'hui, je me demande s'il faut demander aux apprenant(e)s de faire une nouvelle tâche lors d'une évaluation certificative ou s'il est plus approprié d'en proposer une identique à celle faite en cours ? Peut-on affirmer que le transfert a lieu si l'on fait refaire une tâche complexe identique en situation d'évaluation ? À cette question se greffe un corollaire : l'enseignant doit-il évaluer le transfert ou simplement le favoriser pendant le cours ? Nous tenterons ici de répondre à ces questions entrelacées par une expérience empirique.

Lors d'une conférence d'André Antibi au Grand-duché du Luxembourg en février 2016, le mathématicien a réexpliqué la méthode d'évaluation par contrat de confiance (EPCC) qui laisse une part minimale au transfert au sens que nous lui avons donné ici. J'ai pu vérifier que maints professeur(e)s de langues ont fait un reproche récurrent à l'EPCC avant même de l'avoir appliquée. Ils/Elles avançaient que les apprenants/es apprendraient les tâches d'expression libre par cœur et que par conséquent, il n'y aurait plus d'évaluation du transfert dans les contrôles.

La question m'intriguait ; les apprenants/es apprennent-ils/elles vraiment par cœur ? J'ai voulu faire une première expérience. Dans ma 7ème STP1 (apprenants ayant 12-13 ans) au lycée LJB du Grand-duché du Luxembourg où je suis enseignant j'ai donné une liste de douze exercices à mes apprenants/es. Un seul exercice parmi ces exercices était une expression libre faite et corrigée individuellement en classe dans laquelle ils/elles devaient être capables de décrire à un destinataire un accident à la patinoire dont ils/elles avaient été témoins la veille. Comme je pratique l'EPCC depuis plus d'un an, j'ai évidemment donné exactement le même exercice à mes apprenants dans le contrôle. Lors de la correction, j'ai comparé les productions de tous les élèves avec les travaux faits en classe pour voir qui avait appris par cœur et qui non.

Lors de mes analyses, j'ai me suis intéressé à 15 productions choisies au hasard parmi mes apprenant(e)s. Analyse faite, je les ai classées en trois catégories : les productions où l'on pouvait clairement constater la reproduction (> 70% de passages identiques/très similaires), les productions mélangeant passages reproduits et nouveaux passages (entre 40 et 60 %) et les productions très éloignées des antécédentes (< 30 % de passages identiques).

Les résultats sont assez surprenants : La plupart des élèves n'apprennent pas par cœur. Deux élèves sur quinze ont appris leur texte par cœur et six élèves sur quinze ont reproduit en partie leur production.



Néanmoins, il convient de noter que parmi ces six élèves, deux (Lo. et Na.) n'ont reproduit que le début de leur texte et se sont éloignés par la suite. Ce résultat est alors à relativiser puisque la fin de leur production était assez éloignée de ce qu'ils/elles avaient écrit en classe. Ces résultats –très- partiels qu'il conviendrait de mesurer à grande échelle en s'appuyant sur au moins 100 copies avec des apprenants de différents âges venant de lycées différents ont au moins le mérite de montrer que les élèves *n'apprennent pas tous* systématiquement par cœur et que donc il s'agit au moins à partir de mon analyse d'un procès injuste que les professeurs de langues font à l'EPCC. Dans ma classe, les apprenant(e)s qui l'ont fait (en occurrence Lé. et No.) ont des profils trop différents pour proposer une hypothèse pertinente et cette question mérite également d'être étudiée. Il convient de terminer sur un aspect important qui est souvent oublié. Le terme « transfert » « suggère indéniablement que l'on acquiert d'abord et que l'on transfère après... ce que tous les travaux actuels contredisent, montrant que le transfert est la condition de l'apprentissage et non l'inverse². »

Si le transfert est la condition même de l'apprentissage comme l'écrit Meirieu, il n'a pas vraiment de place dans l'évaluation des apprentissages car il est le lieu de l'apprentissage. Superposer les deux moments serait comme nier l'enseignement. L'erreur (je pense) consiste à considérer l'apprentissage comme un moment figé alors qu'il est en mouvement et en constante adaptation lors de chaque transfert. L'évaluation certificative est la photographie d'un tel moment. Sans trop m'éloigner du sujet initial qui était de savoir si les élèves reproduisent par cœur une production d'expression libre déjà faite en classe, il serait intéressant dans le cadre d'une étude de réfléchir à la place du transfert dans une évaluation certificative.

Fiorucci Andrea (Octobre 2016)
Conseiller didactique en français - formateur - enseignant
Institut de Formation de l'Education Nationale & LJM
Luxembourg.

² <https://www.meirieu.com/OUTILSDEFORMATION/transferttexte.pdf>.